



# Extrait de délibération

## Comité syndical 17 Février 2020 – Parthenay

Identifiant  
2020-02-15

L'An Deux Mille vingt le dix sept février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 11 février 2020  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 15 titulaires / 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 16 titulaires / 29 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude,	BELY Françoise, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier, BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,	SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, CANTET Jean-Paul, RIMBEAU Jean-Pierre	MORIN Joël, OLIVIER Pascal, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth	ATTOU Yves	

Invités présents : Nicolas GAMACHE

## Communication en ligne

Afin d'améliorer le référencement et la visibilité du site Internet osezlagatine.com, il est envisagé d'ajouter 5 pages de contenu au site. Il s'agira de pages thématiques en rapport avec chaque accueil touristique du territoire. Tabula Rasa, concepteur du site Internet, a été consulté pour la conception de ces pages. Le budget prévisionnel dédié à la communication en ligne est de 1 000 €. Le devis de Tabula Rasa est de 473,00 € HT soit 567,60 € TTC

**Le Comité syndical décide de retenir l'offre de Tabula Rasa pour un montant de 567,60 € TTC et d'autoriser le président à signer le devis et régler les coûts correspondants.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD